



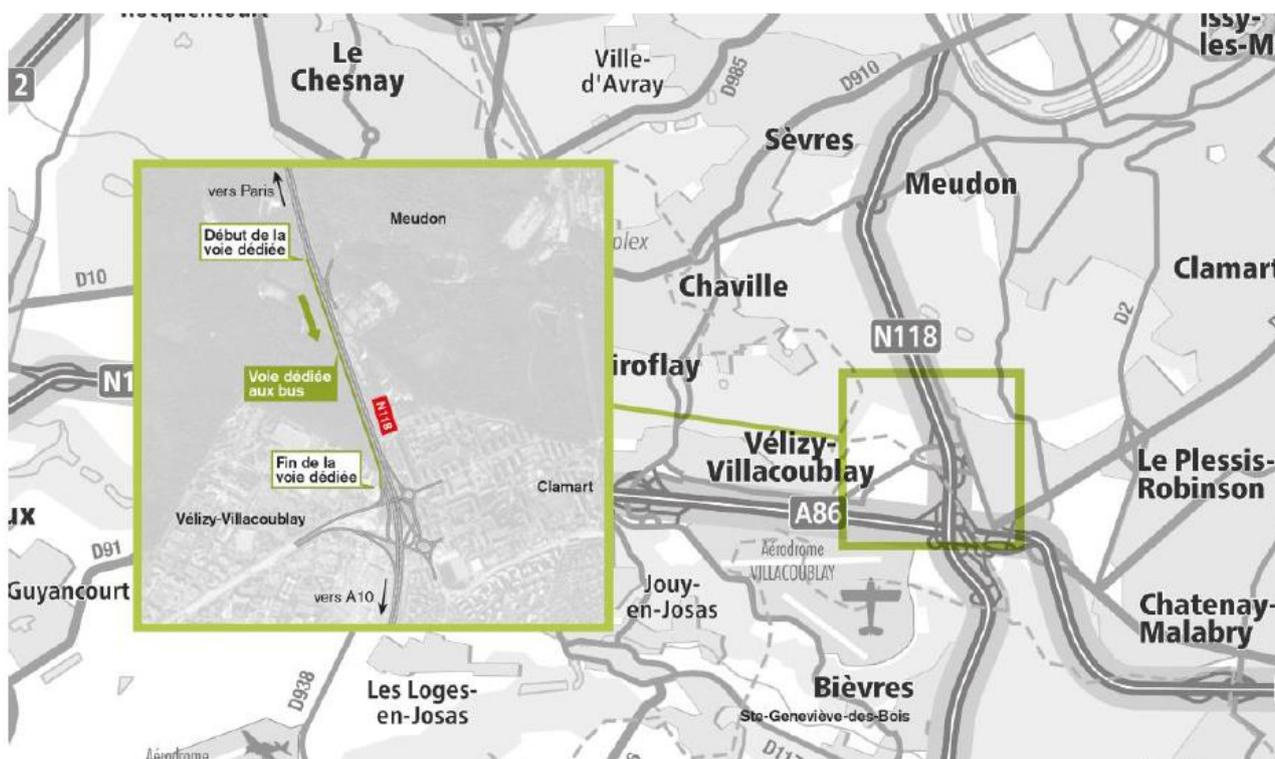
*Communiqué de presse
Paris, le 10 juillet 2019*

Création d'une voie dédiée sur la RN118 Neutralisation de la voie de droite du sens Paris > province du lundi 8 juillet au vendredi 30 août

Dans le cadre du programme prioritaire de réalisation des voies dédiées aux bus annoncé par l'État, la Région Île-de-France et le STIF en juin 2014, **le préfet de la région d'Île-de-France a demandé à ses services (DRIEA/DIRIF - Direction des routes Île-de-France) d'engager à compter du lundi 8 juillet les travaux préparatoires à l'aménagement de la voie dédiée prévue dans le sens Paris-province de la RN118.**

Cette voie dédiée vise à réduire et fiabiliser le temps de parcours des usagers des transports en commun, en leur permettant de franchir les zones de congestion dans ce secteur, sans pénaliser le temps de parcours des autres usagers.

La voie dédiée aux bus sur la RN118 est **une voie supplémentaire qui sera implantée à droite des voies de circulation existantes, sur l'espace de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)**. Elle s'étendra sur 1 230 mètres, jusqu'à la bretelle de sortie n°3 vers la gare de Vélizy et le centre commercial.



Les travaux nécessaires à la création de cette voie dédiée aux bus représentent un investissement d'environ **4 M€ cofinancés à parité par l'État et la Région Île-de-France.**

La première phase des travaux préparatoires consiste à réaliser un mur de soutènement en vue de l'élargissement de la bande d'arrêt d'urgence et un mur de protection du pilier d'une passerelle piétonne et le dévoiement des réseaux. Les travaux de création de la voie dédiée proprement dits seront réalisés lors de la deuxième phase de travaux programmée à l'été 2020 compte tenu des conditions de circulation plus favorables en cette période de l'année.



La phase de travaux préparatoires nécessite **la neutralisation permanente de la voie de droite du sens Paris-province de la RN118 sur le linéaire de la future voie dédiée du lundi 8 juillet au vendredi 30 août inclus.**

Malgré la période estivale privilégiée pour ces travaux, **les temps de parcours seront significativement allongés aux heures de pointe pendant le mois de juillet.**

Les usagers sont invités à consulter les conditions de circulation sur SYTADIN avant leur départ, et à emprunter des itinéraires alternatifs par l'autoroute A13 vers l'ouest et les autoroutes A6a ou A6b vers le sud.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@sytaadin).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

Pour plus d'informations : <http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/creation-d-une-voie-dediee-sur-la-rn118-a1323.html>

Contacts presse :

Communication DIRIF : 06 19 22 11 83 - contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr